

Comment réserver ?

Pour utiliser le service de « transport solidaire », il suffit de réserver par téléphone (au moins 3 jours à l'avance).

BENET Centre socioculturel Le Kiosque	02 51 87 37 76
LE MAZEAU Jean-Paul HERHARD	06 31 94 95 96
SAINT-SIGISMOND Eliane MONTAMAT	06 66 02 09 21
VIX	06 22 91 20 69 06 69 44 06 81
XANTON-CHASSENON Secrétariat Mairie	02 51 52 11 46
DAMVIX Secrétariat Mairie	02 51 87 14 20
ST PIERRE-LE-VIEUX Secrétariat Marie	02 51 00 70 12
ST HILAIRE DES LOGES Secrétariat Mairie	02 51 52 10 23
MAILLE Secrétariat Mairie	02 51 87 05 78
PUY DE SERRE Secrétariat Mairie	02 51 00 43 37

Le « transport solidaire », comment ça marche ?

- 1 S'inscrire auprès du référent local de sa commune.
- 2 Je réserve par téléphone 3 jours à l'avance.
- 3 Je me laisse transporter à destination par un chauffeur bénévole.
- 4 Je règle au retour.

Ce service est complémentaire des dispositifs existants (prise en charge CPAM, Chèques Sortir Plus).

Le « transport solidaire » est un service de transport à la demande à vocation sociale et de proximité.



Une offre de
« transport solidaire »
du territoire
Vendée Sèvre Autise
vous est proposée par
le Centre Socioculturel
« Le Kiosque »
en partenariat avec

■ Vous n'avez pas de moyen de locomotion ?
Vous devez vous déplacer ?

Le « transport solidaire » du territoire de Vendée Sèvre Autise

Adresse :

Centre Socioculturel Le Kiosque
13 rue de la Cure
85490 Benet

Coordonnées :

☎ 02 51 87 37 76

mail: kiosque85@gmail.com

site: <http://lekiosque.centres-sociaux.fr/>



Carsat
Page de la Loire

santé
famille
retraite
services
Loire-Atlantique - Vendée



Les Transports se font en accord avec le chauffeur bénévole.

La priorité est donnée aux services et commerces locaux.

Territoire de Vendée Sèvre Autise

- Communes desservies par le transport solidaire
- Communes non desservies par le transport solidaire



Le « transport solidaire » :
*Pour améliorer le quotidien,
rompre l'isolement et favoriser
les moments d'échange et de
convivialité entre les personnes.*

Pour qui ?

Ce service s'adresse aux habitants de Vendée Sèvre Autise :

- Ne disposant pas de moyen de locomotion
- Ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

Pour quels déplacements ?

- Les déplacements occasionnels
- Les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, loisirs...
- Sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance maladie.



À quel tarif ?

Pour adhérer au service de « transport solidaire », il suffit de s'acquitter de la carte d'adhérent au Kiosque fixée à 10€ par personne par an.

- Pour un trajet aller-retour jusqu'à 8 km : 3€
- Le kilomètre supplémentaire est facturé 0,40€

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

Exemple pour un trajet aller-retour

Benet - Le Mazeau : 15 km

3€ (forfait 8 km) + 0,40 € x 7 km = 5,80 €

Fontenay-le-Comte - Vix : 30 km

3€ (forfait 8 km) + 0,40 € x 22 km = 10,70 €

